

COMMENTAIRES DU MAPAQ SUR LE PROTOCOLE POUR LE SUIVI BIOLOGIQUE DES MOLLUSQUES ET DES MATIÈRES EN SUSPENSION (MES), EN COMPLÉMENT AU DOCUMENT DÉPOSÉ AU BAPE PAR LE MDDEFP.

1- En complément au document déposé au BAPE, intitulé « *Projet de restauration des sédiments du port de Gaspé, Québec, Protocole pour le suivi biologique des mollusques* » Mai 2013.

- À la page 9, point 2.2.1 *Mise en cage des moules*, il est écrit que la taille des moules mises en cages sera de 3,5 ± 0,1 cm. Nous avons demandé pourquoi avoir choisi cette taille qui pour la moule alors qu'au point 2.2.2 *Mise en cage des pétoncles*, la taille retenue de 5 à 7 cm correspond à la taille de mise en marché du pétoncle, pour le produit entier de type *Princess*. La réponse a été que le choix de la taille pour les moules et les pétoncles correspond à une taille commerciale, alors qu'il n'existe pas de taille commerciale en aquaculture (comprendre taille réglementée). Il s'agit plutôt de la taille demandée par le marché. Pour la moule, elle varie entre 5,5 à 6 cm plutôt que 3,5 cm.

**Pour une uniformité, le MAPAQ propose de choisir la taille de commercialisation, soit de 5,5 à 6,0 cm pour la moule et de 7 cm pour le pétoncle.**

- Ajout de suivis au protocole; comparaison avec les mollusques dans les élevages :

Il serait pertinent d'ajouter des suivis directement dans les sites d'élevage de la moule et du pétoncle permettant ainsi de comparer les taux de contaminants entre la situation réelle dans les sites d'élevage et les mollusques mis en cages dans les stations #3, 4 et 6. Étant donné que des courants différents peuvent atteindre les mollusques d'élevage et ceux en cages, et par le fait même, apporter des taux de contaminants différents, cela donnerait une assurance que la position des stations de suivis 3, 4 et 6 reflète les mêmes caractéristiques chimiques et physiques de l'eau que celle des mollusques d'élevage.

**Le MAPAQ propose que soient réalisés deux suivis de comparaison lors des travaux de dragage. Ces suivis seront réalisés en même temps que seront fait les suivis des mollusques des cages expérimentales. Avant, pendant et après les travaux de dragage, cinq suivis sont actuellement prévus au protocole. Un premier suivi de comparaison serait fait aux second et quatrième suivis prévus au protocole. Un suivi de comparaison, 4 à 6 semaines après les travaux, serait optionnel. Il se ferait si les résultats comparatifs des taux de contamination précédemment mesurés s'avèrent significativement différents entre les mollusques des cages et ceux d'élevage. La prise d'échantillon de mollusques d'élevage devrait se faire aléatoirement sur l'ensemble du site, pour obtenir une bonne représentativité de l'exposition aux courants et aux éventuels contaminants.**

2- En complément au document « *Restauration des sédiments du fond marin au port de Gaspé-Sandy Beach – Protocole de suivi du dragage (MES) et caractérisation post-dragage (livrable SA1). Rapport préliminaire* » Septembre 2012.

- Au point 2.1 Objectifs, veuillez préciser :

- Quels sont les critères de qualité prescrits pour les contaminants (MES, cuivre et HAP) ?
- Qui prescrit ces critères? Indiquer la référence.

**Le MAPAQ propose que soient précisés, dans les objectifs du protocole, les critères de qualité prescrits pour les contaminants (MES, cuivre et HAP) et les références des autorités qui les prescrivent.**

- Au point 2.3.2 Paramètres faisant l'objet du suivi. Outre les travaux de dragage veuillez énumérer chacun des travaux susceptibles de détériorer la qualité de l'eau et de faire l'objet du suivi?

**Le MAPAQ propose que soient énumérés chacun des travaux susceptibles de détériorer la qualité de l'eau et donc, de faire l'objet du suivi dans le protocole.**

- Au point 2.3.3.1 Stations de suivi et critères de qualité, il n'y a pas de critères de qualité pour le Cu et les HAP, ajouter ceux-ci.

**Le MAPAQ propose que les critères pour le CU et pour les HAP soient ajoutés.**

- Au point 2.3.3.5 Procédure de suivi de la qualité de l'eau, Il est indiqué : «Idéalement, un turbidimètre fixe serait installé pour lire la turbidité en continu.» Des lectures en continu d'un turbidimètre fixe permettraient de prévenir des accidents ou des anomalies entre les mesures d'échantillonnage réalisées aux 2 heures.

**Le MAPAQ propose d'utiliser des turbidimètres en continu.**

- Au point 2.3.3.5 Procédure de suivi de la qualité de l'eau. Il est mentionné qu'en fonction des résultats obtenus durant les travaux, la fréquence d'échantillonnage pourrait être revue à la baisse. «Le promoteur indique que par la suite, le suivi pourrait être effectué deux fois par semaine. Étant donné qu'il s'agit de sédiments contaminés, le MDDEFP recommande qu'un suivi minimal de turbidité soit effectué tous les jours (une fois par jour).» Il n'est pas souhaitable de réduire la fréquence du suivi de la turbidité car un accident ou une anomalie dans les activités peut survenir en tout temps. En conséquence, il faudrait pouvoir les détecter à temps.

**Le MAPAQ propose de maintenir, en tout temps, la fréquence d'échantillonnage initiale tout au long du projet.**